

DATE : JEUDI 5 MARS 2026

DEVIS : TYPE INHUMATION

MISE EN BIÈRE : CHAMBRE FUNÉRAIRE WEBER - 25 RUE LOTHAIRE 57000 METZ (SI DIFFÉRENTE, SE RÉFÉRER AU TARIF FOURNI PAR LE GESTIONNAIRE)
SERVICE : LIEU DE CULTE OU SALLE DE CÉRÉMONIE
INHUMATION : CIMETIÈRE

	PRESTATIONS OBLIGATOIRES	PRIX TTC (1)	PRESTATIONS NON OBLIGATOIRES	PRIX TTC (1)
1. PRÉPARATION / ORGANISATION DES OBSÈQUES			DÉMARCHES ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX OBSÈQUES, DOSSIER DE DÉMARCHES APRÈS OBSÈQUES	330,00 €
			TOILETTE MORTUAIRE	200,00 €
			CHAMBRE FUNÉRAIRE WEBER: ADMISSION, LABORATOIRE, SALON PERMANENT 3 JOURS	840,00 €
2. TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (SANS CERCUEIL)	HOUSSE MORTUAIRE	60,00 €	CORBILLARD ET SON ÉQUIPE	420,00 €
3. CERCUEIL ET ACCESSOIRES POIDS ET TAILLE DU DÉFUNT:	CERCUEIL MODÈLE PRÉCIAL - PIN MASSIF 22MM - 4 POIGNÉES PLASTIQUES - PLAQUE D'IDENTITÉ ET BAC BIODÉGRADABLE. FABRICATION FRANCAISE	690,00 €		
	PLAQUE D'IDENTITÉ	15,00 €		
4. MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL:			PERSONNEL EN TENUE POUR MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL	170,00 €
5. TRANSPORT DU DÉFUNT APRÈS MISE EN BIÈRE	TRANSPORT TRAJET DEKM (A/R) (SUR DEVIS)			
6. CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE			CORBILLARD AVEC CHAUFFEUR	420,00 €
			PERSONNEL : 3 PORTEURS	540,00 €
7A. INHUMATION *	OUV/FERM DE CAVEAU PAR DEVANT	630,00 €		
8 - FRAIS AVANCÉS	VACATION DE POLICE (3) SELON LES SITUATIONS	20,00 €		
TOTAL TTC DES PRESTATIONS OBLIGATOIRES :		1415,00 €	TOTAL FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE :	20,00 €
TOTAL TTC DES PRESTATIONS NON OBLIGATOIRES :		2920,00 €	TOTAL HT :	3679,47 €
			TOTAL TTC	4335,00 €
TVA 20%		579,17 €		
TVA 10%		76,36 €	VALIDITÉ : 2026	

Il est recommandé aux familles de consulter l'Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du CGCT

En application de l'art. R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

* Les tarifs des travaux de cimetière sont donnés à titre indicatif, sous réserve d'imprévus liés à la nature de ces travaux et pouvant amener à une facturation supplémentaire.

* Vos données personnelles et celles du défunt sont soumises à la discrétion de l'entreprise et ne seront jamais transmises à des organismes à des fins de démarchage.

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

VOUS AVEZ ÉTÉ REÇU PAR MME GABRIELLE WEBER.

SIGNATURE AVEC MENTION « BON POUR ACCORD » :

DATE : JEUDI 5 MARS 2026

DEVIS : TYPE CRÉMATION

MISE EN BIÈRE : CHAMBRE FUNÉRAIRE WEBER - 25 RUE LOTHAIRE 57000 METZ (SI DIFFÉRENTE, SE RÉFÉRER AU TARIF FOURNI PAR LE GESTIONNAIRE)

SERVICE : CRÉMATORIUM DE METZ, IMPASSE DES HAUTS PEUPLIERS 57070 METZ (SI DIFFÉRENT, SE RÉFÉRER AU TARIF FOURNI PAR LE GESTIONNAIRE)

CRÉMATION : CRÉMATORIUM DE METZ, IMPASSE DES HAUTS PEUPLIERS 57070 METZ (SI DIFFÉRENT, SE RÉFÉRER AU TARIF FOURNI PAR LE GESTIONNAIRE)

DESTINATION : DISPERSION EN PLEINE NATURE PAR LA FAMILLE

	PRESTATIONS OBLIGATOIRES	PRIX TTC (1)	PRESTATIONS NON OBLIGATOIRES	PRIX TTC (1)
1. PRÉPARATION / ORGANISATION DES OBSÈQUES			DÉMARCHES ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES RELATIVES AUX OBSÈQUES, DOSSIER DE DÉMARCHES APRÈS OBSÈQUES	330,00 €
			TOILETTE MORTUAIRE	200,00 €
			CHAMBRE FUNÉRAIRE WEBER : ADMISSION, LABORATOIRE, SALON PERMANENT 3 JOURS	840,00 €
2. TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (SANS CERCUEIL)	HOUSSE MORTUAIRE	60,00 €	CORBILLARD ET SON ÉQUIPE	420,00 €
3. CERCUEIL ET ACCESSOIRES POIDS ET TAILLE DU DÉFUNT:	CERCUEIL MODÈLE PRÉCIAL - PIN MASSIF 22MM - 4 POIGNÉES PLASTIQUES - PLAQUE D'IDENTITÉ ET BAC BIODÉGRADABLE. FABRICATION FRANCAISE	690,00 €		
	PLAQUE D'IDENTITÉ	15,00 €		
4. MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL:			PERSONNEL EN TENUE POUR MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL	170,00 €
5. TRANSPORT DU DÉFUNT APRÈS MISE EN BIÈRE	TRANSPORT TRAJET DEKM (A/R) (SUR DEVIS)			
6. CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE			CORBILLARD AVEC CHAUFFEUR	420,00 €
			PERSONNEL : 1 PORTEUR	180,00 €
7B. CRÉMATION	URNE AVEC PLAQUE D'IDENTITÉ - TUBE DE DISPERSION	45,00 €		
8 - FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	VACATION DE POLICE (3)	20,00 €		
	CRÉMATORIUM METZ CRÉMATION + SALLE DE CÉRÉMONIE	883,00 €		
TOTAL TTC DES PRESTATIONS OBLIGATOIRES :		1713,00 €	TOTAL FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE :	903,00 €
TOTAL TTC DES PRESTATIONS NON OBLIGATOIRES :		2560,00 €	TOTAL HT :	3627,80 €
			TOTAL TTC	4273,00 €
TVA 20%		568,83 €		
TVA 10%		76,36 €	VALIDITÉ : 2026	

Il est recommandé aux familles de consulter l'Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du CGCT

En application de l'art. R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

* Les tarifs des travaux de cimetière sont donnés à titre indicatif, sous réserve d'imprévus liés à la nature de ces travaux et pouvant amener à une facturation supplémentaire.

* Vos données personnelles et celles du défunt sont soumises à la discrétion de l'entreprise et ne seront jamais transmises à des organismes à des fins de démarchage.

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

VOUS AVEZ ÉTÉ REÇU PAR MME GABRIELLE WEBER.

SIGNATURE AVEC MENTION « BON POUR ACCORD » :